



Débarras des objets encombrants en 2025



Le débarras des objets encombrants est planifié aux dates suivantes :

- **Lundi 13 janvier 2025** **de 13h00 à 18h30**
- **Lundi 17 mars 2025** **de 13h00 à 18h30**
- **Lundi 16 juin 2025** **de 13h00 à 18h30**
- **Samedi 04 octobre 2025** **de 08h30 à 12h00**

Sous la surveillance du service communal de voirie.

Important :

La carte des déchets doit être présentée à l'employé communal pour accéder au point de ramassage.

Le point de collecte se situe sur la route longeant l'autoroute vers le pont des Six-Poses, sortie Rennaz sud, voire le plan ci-après.

Les volumes importants provenant de débarras de greniers, de maisons, d'appartements, d'industries ou d'entreprises doivent être annoncés à la Municipalité au moins deux semaines à l'avance pour approbation.

Les quantités jugées trop importantes devront être acheminées par vos propres moyens vers le site d'incinération de la Satom à Monthey.

NB : Les appareils électriques, électroménagers et électroniques sont repris gratuitement par les commerces concernés.